



R. Colombo - 2011

Murin à oreilles échanrées  
Raphael COLOMBO

# CHIROPTERES

# INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN  
NATIONAL D'ACTIONS CHIROPTERES

N° 9 - FEVRIER 2012

## SOMMAIRE

\* Les Refuges pour les chauves-souris .....1

\* Le Plan national Actualités-Février 2012 .....3

\* Communication .....5

\* Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères .....6

\* Colloques et Rencontres .....8



avec :



avec le soutien du :



**Nous vous souhaitons une très bonne année 2012, sous le signe de l'année internationale des Chauves-souris**

## LES REFUGES POUR LES CHAUVES-SOURIS : un début prometteur



Lancée en 2006 par le Groupe Mammalogique Breton et étendue à l'échelle nationale par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEPM) en 2011, l'Opération Refuges pour les chauves-souris fait déjà des adeptes. Grâce aux réseaux mammalogistes et aux groupes chiroptères régionaux, 16 refuges ont été créés depuis octobre 2011 sans compter les 64 existant depuis plusieurs années en Bretagne.

De l'amoureux des chauves-souris qui les observe en chasse le soir dans son jardin au propriétaire d'une colonie de reproduction dans un grenier, cette opération vise un public extrêmement large. Les refuges pour les chauves-souris ont pour but de mettre en valeur les bonnes volontés et de promouvoir les actions de protection mises en place par des particuliers, des entreprises ou des collectivités souhaitant montrer qu'une cohabitation paisible est possible avec des Chiroptères qui souffrent eux aussi de la crise du logement. L'objectif de cette opération est double : il s'agit d'assurer aux chauves-souris un vaste réseau de zones accueillantes pour hiberner, chasser ou se reproduire, tout en communiquant à grande échelle sur le caractère inoffensif et utile des chauves-souris, et sur l'importance de la cohabitation hommes/Chiroptères dans leur conservation. Créer et afficher un Refuge pour les chauves-souris constitue une protection effective de site mais représente également un pas vers l'autre dans une démarche de sensibilisation et de partage. Ainsi ce ne sont pas des dizaines, mais des centaines, des milliers de Refuges qui sont attendus à travers la France pour rendre aux chauves-souris la place qu'elles méritent dans l'imaginaire collectif.

La nouveauté de ce système réside dans une relative souplesse, qui permet au plus grand nombre de se sentir concerné par la conservation des chauves-souris, voire de convaincre des propriétaires souvent hostiles aux dispositifs de protection traditionnels.

## Comment ça marche ?

### Une gestion nationale et régionale de l'opération

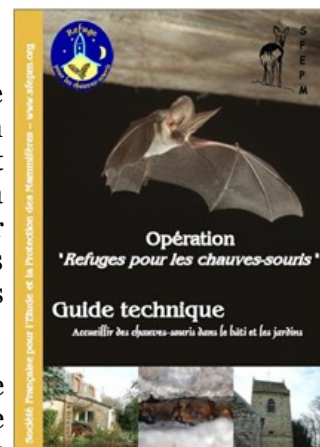
Pour assurer une couverture homogène sur tout le territoire et rendre le conventionnement d'un Refuge possible quelle que soit la zone concernée, la SFEPM s'appuie sur un réseau d'associations qui relaient localement l'opération, mais peut soutenir si besoin la création et le suivi de nouveaux refuges.

Les structures relais locales peuvent ainsi compter sur un soutien national pour assurer le conventionnement et le suivi à distance de sites ne présentant que peu d'enjeux de conservation, mais qui peuvent permettre à tout un chacun de prendre une part active dans la conservation des chauves-souris. Inversement, le suivi des sites majeurs est assuré sur le terrain par les groupes chiroptères qui ont souhaité se positionner comme relais de l'opération et qui apportent leur expérience en matière d'aménagement pour conseiller au mieux les propriétaires qui hébergent des colonies de reproduction ou des sites d'hibernation.

Le double rôle de l'opération Refuges pour les Chauves-souris est ainsi rempli via un partenariat ajusté dans chaque région, la SFEPM s'occupant davantage de l'aspect communication et sensibilisation à large échelle, en proposant outils et conseils à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'engager dans la conservation des chauves-souris, les structures relais s'orientant principalement vers la protection physique et le conventionnement des sites à enjeu.

### Les outils pour parler de l'Opération

Avec l'aide du Groupe Mammalogique Breton, la SFEPM a élaboré une plaquette de présentation de l'Opération décrivant succinctement ses grands principes, un guide technique de 32 pages de recommandations pour favoriser les Chiroptères et faciliter leur installation dans différents endroits de la maison, un autocollant à faire figurer sur sa boîte aux lettres (par exemple) et un panneau à fixer pour signaler l'emplacement du refuge et l'engagement des propriétaires ou des gestionnaires en faveur des chauves-souris (à destination des collectivités principalement).



La SFEPM, depuis son site internet, actualise une carte des refuges créés et diffusera par la suite une lettre d'information semestrielle à tous les signataires. Tous ces éléments visent à faire naître un véritable fonctionnement en réseau. Un réseau de sites favorables bien entendu, de jardins, maisons et caves qui sont autant de logis dont les chauves-souris manquent, mais également un réseau d'hommes durablement en contact et liés entre eux par leur sensibilité aux chauves-souris, qui peuvent partager leurs expériences et leurs motivations.

De la grande ferme conduite en agriculture biologique, avec ses granges et caves, au petit balcon urbain sur lequel sont trouvées de temps à autres quelques crottes, chaque site peut revêtir un intérêt pour les chauves-souris ou être propice à des aménagements simples pour le rendre favorable.

Leur inscription comme Refuge et le respect de la convention permettront d'assurer l'avenir des chauves-souris chez de nombreux particuliers, mais aussi de fournir une formidable vitrine aux chauves-souris à travers une communication adaptée.

On peut alors imaginer que de célèbres ouvrages d'art deviennent prochainement « Refuge pour les chauves-souris » et assurent ainsi la publicité de l'animal qui souffre encore tant d'un déficit d'image que d'habitats.

Avant même le lancement de l'opération à l'échelle nationale par voie de presse, le système semble rencontrer un certain succès auprès des mammalogistes amateurs. Espérons qu'il s'amplifiera dans les mois et les années à venir.

Pour en savoir plus, ou devenir Refuge, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à nous contacter : <http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris>

**Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères**

Au 1<sup>er</sup> février 2012, l'ensemble des régions a lancé un plan régional en faveur des Chiroptères. Vous pouvez retrouver les plans régionaux sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France>

Et l'ensemble des acteurs au niveau régional sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-acteurs-au-niveau-regional>

**Fiches action 6 et 7 : Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des Chiroptères lors de la construction et de l'entretien d'infrastructures et autres ouvrages d'art****Evaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport**

\* Cette action a fait l'objet d'une présentation<sup>1</sup> lors du Colloque des Plans nationaux d'actions organisé à Bordeaux en novembre 2011.



\* Cette action a été récompensée (4<sup>ème</sup> prix) dans le cadre du Prix « La Belle Route » de la Fondation Norauto. Vidéo de présentation sur : <http://www.labelleroute.fr/>

LE PRIX  
**La Belle  
Route**

\* Le groupe de travail national s'est réuni en janvier 2012. Les résultats des suivis 2011 du franchissement des infrastructures de transport par les Chiroptères ont été présentés. La rédaction du guide technique de recommandations pour la prise en compte des Chiroptères dans les infrastructures de transport, de l'étape projet à la conception, en passant par la requalification et à leur prise en compte dans les ouvrages d'art, débute dès cette année, par les CETE (Centres d'Etudes Techniques de l'Équipement) Normandie et Est, et l'appui technique du groupe de travail et du réseau de chiroptérologues.

**Fiche action 9 : Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière**

\* Dans le cadre d'une convention entre le Groupe Mammalogique Breton, la SFPEM et la FCEN, les données relatives aux arbres gîtes ont été analysées par Guy Le Rest et Philippe Pénicaud (centralisateur de cette base de données). Un bilan<sup>1</sup> présente les résultats des 10 années d'enquête : nombre d'arbres gîtes en France, espèces présentes, essences utilisées...

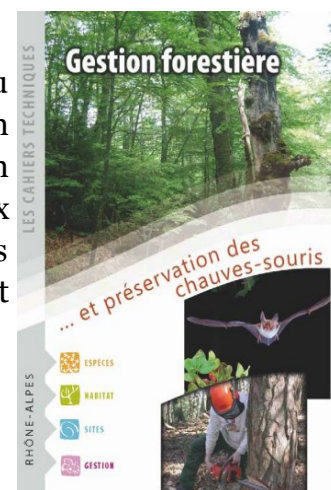
Vous pouvez être acteurs de cette enquête en envoyant vos découvertes d'arbres gîtes au moyen de la fiche d'enquête<sup>1</sup> permettant ainsi de compléter la base de données.

**Contact : Guy Le Rest : [guylerest@wanadoo.fr](mailto:guylerest@wanadoo.fr)**

\* Un cahier technique vient d'être publié dans la collection du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Rhône Alpes, en collaboration avec le CORA Faune sauvage, sur la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière. Destiné aux gestionnaires forestiers et d'espaces naturels, il présente les espèces et donne des recommandations de gestion tout en tenant compte de leur faisabilité économique.

Il est disponible sur :

<http://www.cren-rhonealpes.fr/index.php/editiontech>



<sup>1</sup>disponible sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Fiche-action-No6-a-12>

**Fiche action 13 : élaborer et valider des protocoles nationaux de prospection et de suivi des populations de Chiroptères**

Dans le cadre de la sous-action « ultrasons », une formation des formateurs à l'identification par analyse des ultrasons a été organisée en octobre 2011, sous la coordination de Michel Barataud. Cette mise à jour des connaissances des formateurs permet par la suite d'organiser en région des stages à destination des bénévoles. Le programme 2012 de ces formations régionales est disponible sur :

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Recrutement>

La formation des formateurs devrait être organisée à nouveau en 2013.

**Fiche action 16 : gestion des opérations et des données concernant le marquage et la collecte de matériel biologique à usage scientifique**

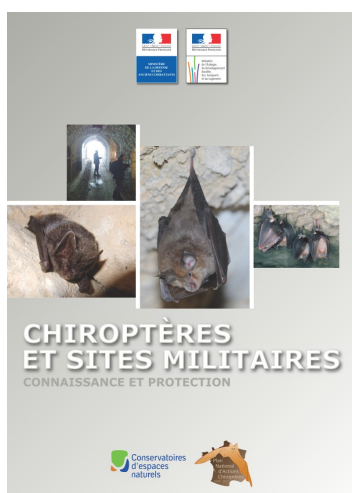
Au Muséum National d'Histoire Naturelle se trouvent les anciens registres de baguage de chauves-souris dont les premières données datent de 1936. Près de 90 000 bagues ont été posées principalement pour mettre en évidence des grands déplacements migratoires. Suite au déclin dramatique des populations cavernicoles, le baguage s'est peu à peu estompé et s'est officiellement arrêté en 1976. Peu de travaux ont été publiés à partir de ces données. Or celles-ci pourraient permettre de mieux comprendre les processus démographiques des populations, d'identifier les causes de leur déclin. De plus, les tendances issues de ces données pourraient être utilisées comme état de référence et être prises en compte dans l'attribution des statuts de conservation actuels. Les données concernant l'Ile-de-France, saisies par NatureParif (G. Lois et J. Birard) ont fait l'objet d'une communication (6<sup>ème</sup> congrès européen de mammalogie, Paris, 2011). Afin de continuer sur cette lancée, les données de toutes les régions sont en cours de saisie (R. Druesne).

*Julie Marmet, Jean-François Julien et Christian Kerbirou (MNHN)*

Si vous souhaitez participer à ce projet, si vous avez, vous-même ou un proche, participé à des programmes de baguage ou bien si vous disposez d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Julie Marmet, chargée de mission Chiroptères au MNHN : [jmarmet@mnhn.fr](mailto:jmarmet@mnhn.fr)



**Fiche action 24 : former des professionnels de terrain et développer des partenariats**



Le développement des partenariats aux niveaux national et régional permet une meilleure prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments, les ouvrages d'arts... Dans le cadre de la convention entre la FCEN et le Ministère de la Défense, une fiche technique<sup>2</sup> a été élaborée, avec l'aide du réseau des chiroptérologues, afin de sensibiliser les différents services à la préservation des chauves-souris sur les sites militaires. Des exemples concrets illustrent cette fiche et des recommandations sont données.

<sup>2</sup>Disponible sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Bibliographie-et-telechargements>

## Comité de Pilotage

Le deuxième Comité de pilotage de la mise en œuvre du Plan National a eu lieu le 28 novembre 2011 à Paris. Au cours de cette séance, ont été présentés le bilan 2010 (validé par le COFIL) et les actions de 2011. Les perspectives 2012 ont également été débattues.

**Nous vous informons de l'arrivée d'Alice Brisorgueil au poste de chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères en remplacement d'Audrey Tapiero du 1er février au 1er juin 2012. Durant ces 4 mois, Alice sera joignable aux mêmes coordonnées qu'Audrey.**

## Communication

### La lettre des Conservatoires—n°31—janvier 2012

Ce numéro de la revue des Conservatoires d'espaces naturels inclut un dossier de 4 pages sur les Chiroptères, avec des retours d'expériences des conservatoires sur différentes problématiques, un article sur les refuges pour les chauves-souris et sur le Plan National, le tout introduit par une tribune de Michel Carteron et d'Andreas Streit d'Eurobats.

Elle est consultable sur :

[http://www.enf-conservatoires.org/home.php?num\\_niv\\_1=1&num\\_cons\\_1=5](http://www.enf-conservatoires.org/home.php?num_niv_1=1&num_cons_1=5)



### Timbres à l'effigie des chauves-souris en 2013

Un dossier de demande pour des timbres à l'effigie des chauves-souris a été déposé auprès de Philaposte. Ce projet a été accepté et verra l'émission en avril 2013 d'un bloc-feuillet de 4 timbres, accompagné d'un document philatélique présentant ces espèces. Un vote a été lancé dans le réseau pour le choix de ces 4 espèces, avec un timbre qui doit représenter une espèce menacée (sur la liste rouge nationale) et un autre, une espèce d'Outre-mer. Les lauréates sont :

- Le Minioptère de Schreibers
- Le Grand rhinolophe
- La Barbastelle d'Europe
- Le Monophylle des Petites Antilles ou Fer de lance de la Barbade

Un graphiste de Philaposte prépare des dessins originaux...

## Actualités Chiroptères

### Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

#### FRANCHE-COMTE : Le premier Refuge pour les Chauves-souris

Depuis les années 90, la CPEPESC Franche-Comté<sup>1</sup> a signé de multiples conventions avec des propriétaires privés ou des communes afin de préserver des gîtes en bâtiments sur l'ensemble du territoire franc-comtois.

En 2006, le Groupe Mammalogique Breton a initié le système de conventionnement « *Refuge pour les chauves-souris* » qui, fort de son succès, se développe aujourd'hui à l'échelle nationale.

La CPEPESC a souhaité relayer cette opération afin d'en faire un outil de sensibilisation autant que de conservation, qui invite chacun à s'approprier la responsabilité de la conservation d'un patrimoine naturel local. Ainsi, a été signé, en 2011, la 1<sup>ère</sup> convention « *Refuge pour les chauves-souris* » avec l'Institut médico-éducatif (ADAPEI) d'Héricourt, en Haute-Saône, afin de préserver une colonie de 80 Murins à oreilles échancrées découverte au printemps 2011. Dans ce secteur géographique de l'est de la Franche-Comté, cette découverte rappelle que la connaissance n'est jamais terminée et que, même après 20 années de prospection/inventaires/interventions, il est toujours possible de découvrir des joyaux au pas de sa porte.

La création de ce refuge pour les chauves-souris a permis aux jeunes de l'établissement et à leur famille de découvrir le monde de ces petits mammifères. De plus, cette première année en leur compagnie a été riche d'expérience. Voici leurs témoignages :

*« En mars, après l'accord de la directrice, nous avons ouvert les « œil de bœuf » dans le grenier du château dans l'espoir de laisser rentrer des oiseaux. A notre grande surprise, quelques chauves-souris sont venues dans le grenier. En avril, elles sont une trentaine à s'installer, à notre grande joie.*

*Après des recherches et des contacts auprès de la CPEPESC de Franche-Comté, un bénévole de l'association s'est déplacé pour les comptabiliser et nous conseiller.*

*1, 2, 3, 10, 20, 30, 50, 60, 70 murins à oreilles échancrées sont venus coloniser le grenier du château pour leur mise-bas.*

*Pendant toute cette période, nous ne sommes pas montés dans le grenier. En octobre, les chauves-souris sont parties. Nous avons nettoyé le grenier et avons conditionné les 2kg700 de guano récoltés en sachet de 100 grammes, accompagné d'une étiquette et d'une fiche technique.*



*Nous avons eu le plaisir d'offrir gratuitement cet excellent engrais naturel pour les plantes et les jardins aux personnes travaillant avec nous dans l'établissement et à nos parents. »*



Merci à Edith GIRARDEAU et aux enfants de l'IME d'Héricourt pour leur contribution

<sup>1</sup>Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, des Sous-sols et des Chiroptères. [Contact : cpepesc-chiropteres@orange.fr](mailto:cpepesc-chiropteres@orange.fr)

## Actualités Chiroptères

### Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

**CHAMPAGNE-ARDENNE** : Dans le cadre du plan régional en faveur des chauves-souris, des nombreuses actions ont été réalisées en 2011, dont voici quelques exemples.

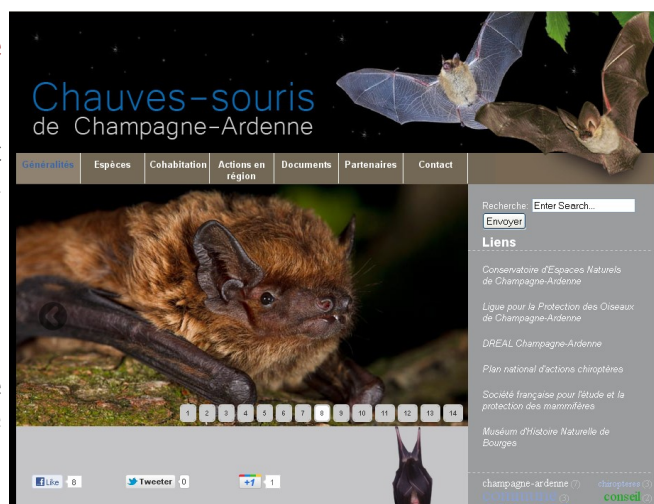
#### Site Internet « Chauves-souris de Champagne-Ardenne »

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne a créé un site Internet dédié à ces mammifères, en partenariat avec le groupe Chiroptères.

Vous pouvez le découvrir sur :

[www.chiropteres-champagne-ardenne.org](http://www.chiropteres-champagne-ardenne.org)

Le but de ce site Internet est d'être accessible au grand public et d'apporter à chacun des informations sur les chauves-souris de Champagne-Ardenne et quelques conseils de cohabitation.



#### Formation des bénévoles

Début mai 2011, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et le groupe Chiroptères ont organisé deux formations à destination des bénévoles :

- Formation « SOS chauves-souris », avec pour but de former de "nouveaux bénévoles" pour intervenir dans divers secteurs de la région, mais aussi de discuter autour de cas concrets (améliorer les réponses fournies aux personnes qui appellent...). Il s'agissait de la première formation sur ce sujet en Champagne-Ardenne. 9 personnes ont été formées.

- Formation à l'utilisation de détecteur ultrasons « Grand Est ». Grâce à la motivation de 3 formateurs bénévoles (David Bécu, Sébastien Roué et Julien Vittier), cette formation a attiré 32 personnes de plusieurs régions du Grand Est. Trois groupes de niveaux ont été formés : débutants hétérodyne, débutants expansion de temps et « confirmés » expansion de temps.

[Plus d'informations auprès de Claire Parise, pour les formations 2012 notamment :](mailto:cp.cpnca@orange.fr)

#### HAUTE-NORMANDIE : Connaître pour Agir : un numéro sur les chauves-souris !

Connaître pour Agir est une publication de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie. Le numéro 65 est consacré aux chauves-souris et a été édité en collaboration avec le Groupe Mammalogique Normand.

[Plus d'informations sur :](#)

<http://arehndoc.blogspot.com/2011/08/le-numero-65-de-la-collection-connaître.html>

#### BASSE-NORMANDIE : Caen : ville des Chauves-souris !

Dans le cadre du Plan régional et de la politique de développement durable de la Ville, Caen renouvelle pour 2012 son partenariat avec le Groupe Mammalogique Normand. Au programme : un comptage pour la deuxième année consécutive des populations de chauves-souris présentes en hibernation dans une cavité avec les élagueurs-grimpeurs et le service des carrières de la Ville, un inventaire chiroptérologique en forêt, ainsi qu'une animation Nuit Européenne de la Chauve-souris.

[Contact : Marie Charlotte Sicot : mc.sicot@gmn.asso.fr](mailto:mc.sicot@gmn.asso.fr)

## Colloques et Rencontres

### FRANCE

#### A VENIR :

**14èmes Rencontres Nationales Chiroptères** - du **2 au 4 mars 2012** au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges.

Réservez dès à présent ces dates pour ce rendez-vous bisannuel incontournable de tous les chiroptérologues de France et d'ailleurs.

Au programme : communications, posters, tables rondes. Et avant tout un lieu d'échanges et de rencontres.

Plus de détails et inscriptions sur :

<http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-rencontres-sfepm-81.html>

**Colloque de la Fédération Française de Spéléologie** - **mai 2013** à Millau.

Le Comité Départemental de Spéléologie de l'Aveyron (CDS12) et le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées ont été retenus pour organiser en mai 2013 à Millau le congrès national de la Fédération Française de Spéléologie qui sera également le cinquantième anniversaire de la Fédération. Dans le cadre de ces événements, diverses manifestations sont mises en place afin de sensibiliser un large public aux mondes souterrains. A cette occasion, un concours d'art contemporain est organisé, dont l'objectif est de mettre en valeur la Chauve-souris et de sensibiliser le grand public à ces espèces. Ce projet culturel a pour ambition de créer un événement associant la culture, la spéléologie et l'environnement.

Règlement du concours et inscription sur :

[http://www.millau2013.ffspeleo.fr/concours\\_art.php](http://www.millau2013.ffspeleo.fr/concours_art.php)

**N'hésitez pas à adresser à tout moment articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...**

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - [www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères  
[audrey.tapiero@enf-conservatoires.org](mailto:audrey.tapiero@enf-conservatoires.org)

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)